



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

formation continue

Question écrite n° 75053

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le coût du système d'information pour le compte personnel de formation (SI-CPF). L'annexe budgétaire de la mission « Travail et emploi » annonce un coût global estimé à 32,5 millions d'euros entre 2014 et 2017, à la fois pour la partie projet et pour le fonctionnement, cofinancé par le fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels. Toutefois, concrètement, il est seulement indiqué que l'État prend à sa charge 3 millions d'euros pour 2015 sur la partie projet. Il souhaite donc connaître le coût total du système d'information CPF pour l'État sur l'ensemble de la période 2014-2017.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75053

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2015](#), page 1455

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)